

Baccalauréat en musique - Écriture

FACULTÉ DE MUSIQUE

Sommaire et particularités




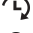


NUMÉRO 1-620-1-1

CYCLE 1^{er} cycle

TYPE Baccalauréat en musique (B. Mus.)

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

-  **Admission à l'automne**
-  **Capacité d'accueil limitée**
-  **Temps plein**
-  **Temps partiel**
-  **Offert au campus de Montréal**
-  **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

François Hugues Leclair 514 343-6111, poste 1988
fh.leclair@umontreal.ca

INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission-1er cycle musique 514 343-7346
admission-1cyc@musique.umontreal.ca

Présentation

Combinant la pratique continue de l'écriture à l'analyse du répertoire musical occidental, le programme de baccalauréat en écriture de la Faculté de musique de l'Université de Montréal est unique au Québec. Le volet pratique de cette formation est central. L'étudiant écrit de la musique sur une base hebdomadaire et ses travaux sont corrigés et commentés par ses professeurs.

Dans le cadre d'ateliers en petits groupes, ses contrepoints, harmonisations, orchestrations et exercices libres sont joués, analysés et discutés. Le programme donne aussi à l'étudiant la possibilité de suivre des cours d'arrangement jazz, de composition et de direction d'orchestre. La pratique soutenue de cet artisanat millénaire qu'est l'écriture permet ainsi à l'étudiant de dépasser les contingences techniques et stylistiques et s'ouvrir ainsi à des dimensions musicales et créatives toujours renouvelées.

Toute une gamme de cours portant sur les musiques à l'image (histoire et analyse de la musique de film, création musicale pour les jeux vidéo) et sur les technologies numériques est également offerte aux étudiants dans la perspective de poursuivre la formation en composition pour l'écran et la scène.

Forces

- L'accent sur la dimension pratique des travaux demandés ;
- La mise en relation de l'écriture musicale et de la composition ;
- Des cours de composition complétant d'une façon personnalisée le parcours de l'étudiant ;
- L'ouverture sur différents profils possibles : musique de concert, musique pour l'écran et la scène, direction de chœur et d'orchestre ;
- L'interaction avec les étudiants en interprétation et les différents ensembles instrumentaux de la Faculté de musique au travers de résidences de composition et des activités du Cercle des étudiants compositeurs (CéCo).

Perspectives d'avenir

Cette formation permet de travailler dans les domaines de l'écriture musicale et de la composition, plus particulièrement de musiques de film ou vidéo, de pièces de théâtre, de spectacles multimédias ou encore d'arrangements musicaux. Elle permet également d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : chercheur pour les médias, professeur de musique, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein d'organismes de production, etc. Sur présentation d'un portfolio en composition, l'étudiant peut accéder à la maîtrise en composition et création sonore.

Exemples de professions possibles

On retrouve des diplômés de cette discipline au sein des professions suivantes. Il est toutefois important de noter que la plupart des professions requièrent minimalement un baccalauréat et souvent un niveau supérieur d'études universitaires. Informez-vous!

- AUTEUR-COMPOSITEUR-INTERPRÈTE
- PROFESSEUR DE MUSIQUE INSTRUMENTALE À L'UNIVERSITÉ
- PROFESSEUR DE MUSIQUE
- PROFESSEUR DE CHANT
- ORCHESTRATEUR
- MUSICOTHÉRAPEUTE
- MUSICOLOGUE
- MUSICIEN
- INSTRUMENTISTE
- DIRECTEUR MUSICAL
- CRITIQUE D'ART
- CHORISTE
- CHEF D'ORCHESTRE
- CHANTEUR DE CONCERT
- PRODUCTEUR DE DISQUES

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- passer les tests de classement de la Faculté de musique appropriés à ce programme : solfège et dictée (classique), théorie musicale, analyse et écriture, rédaction musicale (voir la rubrique Remarques)
- démontrer ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale*.
- présenter un portfolio (voir la rubrique Remarques)
- rencontrer le comité d'admission en entrevue *

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

* Veuillez noter que la Faculté de musique exige un montant d'au minimum 50\$ pour l'audition et/ou l'entrevue et/ou le(s) test(s), quel que soit leur nombre. Ces frais ne s'appliquent qu'une seule fois, que l'étudiant passe une ou plusieurs auditions et/ou entrevues dans un ou plusieurs programmes, et ce, tout au long de son parcours à la Faculté de musique. Ces frais ne sont pas remboursables.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 18 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Statistiques d'admission au programme

La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté.

Critères de sélection

La qualité du portfolio soumis ainsi que celle de la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

- Les tests de classement en solfège/dictée, théorie musicale, analyse/écriture et rédaction musicale permettent de placer

l'étudiant dans le niveau approprié. Selon les résultats, l'étudiant peut accéder directement aux cours plus avancés ou être orienté vers les cours de mise à niveau correspondant à la discipline (MUS1100I-1100J Apprentissage auditif tonal 1 et 2, MUS 1315 Initiation à la théorie musicale, MTE 1100-1120 Intro. à l'écriture et à l'analyse 1 et 2, MUL1110 Soutien à la rédaction en musique, respectivement). Par ailleurs, des tests d'exemption sont également proposés pour les cours MTE2210-2211 Analyse musicale 1 et 2, MTE1110-1111 Contrepoint 1 et 2, MTE1220-1221 Harmonie 1 et 2 donnant accès aux cours plus avancés pour chacune de ces matières (voir Guide des étudiants). Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur le site de la Faculté de musique.

- Le portfolio doit être constitué :
 - de deux à quatre travaux d'écriture (harmonie et/ou contrepoint); il est possible d'y ajouter une ou deux compositions (partitions et enregistrements ou simulations);
 - d'un curriculum vitae mettant en valeur la formation et l'expérience acquise dans le domaine de la musique;
 - d'une lettre de présentation
 - des relevés de notes du candidat.
- Dans la lettre de présentation qui doit comporter un maximum de deux pages et être rédigée en français, le candidat expose son parcours antérieur (la formation et l'expérience acquises dans le domaine de la musique), décrit ses projets de formation et précise ses objectifs professionnels. Cette lettre est obligatoire pour l'étude des dossiers d'admission. Elle vise à s'assurer de la conformité des motivations du candidat avec les objectifs du programme et constitue un critère de sélection.
- L'audition instrumentale est soit classique (deux pièces au choix, avec ou sans partition) soit jazz (un standard jazz et une improvisation dans une structure de blues). Des répertoires-types d'une audition sont disponibles sur le site de la Faculté de musique.
- Dans ce programme, certains cours à option exigent que l'étudiant ait un ordinateur portable.
- Pour compléter sa demande d'admission, le candidat doit :
 - mentionner, sur le formulaire de demande d'admission en ligne, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté ainsi que le nom du professeur avec lequel **il souhaiterait travailler**;
 - remplir le formulaire « Frais audition et/ou entrevue » en ligne
 - déposer, en format PDF, les documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission mentionnés ci-haut, la journée même de l'envoi de la demande d'admission, dans la boîte de dépôt.
- En cours d'études et à certaines conditions, l'étudiant inscrit à ce programme de Baccalauréat pourra demander un changement de programme.
-

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Portfolio
- Curriculum vitae
- Relevés de notes
- Lettre de présentation
- De 2 à 4 travaux d'écriture

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2019:** Du 1^{er} novembre 2018 au 1^{er} mars 2019

Structure du programme (1-620-1-1)

Version 04 (A16)

Le baccalauréat comporte 90 crédits. Il est offert avec un tronc commun (segment 01) et sept orientations :

- orientation Cordes (segment 70)
- orientation Cuivres (segment 71)
- orientation Bois (segment 72)
- orientation Instruments anciens (segment 73)
- orientation Claviers (segment 74)
- orientation Chant et autres instruments (segment 75)
- orientation Jazz (segment 76).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX SEPT ORIENTATIONS

Les crédits du Tronc commun sont répartis de la façon suivante : 51 crédits obligatoires, de 36 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 01A

Obligatoire - 51 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 1110	Contrepoint 1	3.0J	MTE 2211	Analyse musicale 2	3.0J
MTE 1111	Contrepoint 2	3.0S	MTE 3010	Harmonie avancée 1	3.0J
MTE 1220	Harmonie 1	3.0	MTE 3011	Harmonie avancée 2	3.0J
MTE 1221	Harmonie 2	3.0J	MTE 3116	Orchestration symphonique 1	3.0J
MTE 2110	Contrepoint 3	3.0S	MTE 3117X	Orchestration symphonique 2	3.0J
MTE 2111	Contrepoint 4	3.0J	MUL 1132	Méthodologie en musique	3.0J
MTE 2116	Instrumentation	3.0J	MUS 1004	Solfège et dictée 1	3.0J
MTE 2117	Orchestration par section	3.0J	MUS 1005	Solfège et dictée 2	3.0J
MTE 2210	Analyse musicale 1	3.0J			

Bloc 01B Formation auditive

Option - Minimum 6 crédits, maximum 8 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 12041	Analyse du discours harmonique tonal 1	0.0J	MUS 2005	Solfège et dictée 4	3.0J
MTE 12042	Analyse du discours harmonique tonal 2	6.0J	MUS 2204B	Atelier de lecture vocale 1	1.0J
MUS 1103	Formation auditive en musique traditionnelle	3.0	MUS 2205B	Atelier de lecture vocale 2	1.0J
MUS 2004	Solfège et dictée 3	3.0J			

Bloc 01C Composition

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MCT 1301	Atelier de composition jazz 1	3.0J	MCT 1401	Composition 1	3.0
MCT 1302	Atelier de composition jazz 2	3.0J	MCT 1402	Composition 2	3.0

Bloc 01D Écriture et analyse

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 1205	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 1	3.0J	MTE 2316	Arrangement jazz 2	3.0J
MTE 1206	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 2	3.0J	MTE 3321	Analyse des musiques du monde	3.0
MTE 1315	Harmonie jazz 1	3.0J	MUL 2115	Histoire et analyse du jazz - Origines	3.0
MTE 1316	Harmonie jazz 2	3.0J	MUL 2116	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945	3.0
MTE 1403	Atelier de composition contemporaine 1	3.0J	MUL 2117	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959	3.0J
MTE 1404	Atelier de composition contemporaine 2	3.0J	MUL 2118	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui	3.0
MTE 2212	Analyse musicale 3	3.0	MUL 3240X	Musicologie cognitive	3.0
MTE 2315	Arrangement jazz 1	3.0J			

Bloc 01E Outils

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3812	Le droit d'auteur en musique	3.0J	MUS 1127	Création de maquettes audio/MIDI	3.0S
FRA 1009	Grammaire du français	3.0J	MUS 1128	Édition musicale assistée par ordinateur	3.0
MUL 11101	Soutien à la rédaction en musique 1	0.0	MUS 2134	Le métier du musicien	3.0J
MUL 11102	Soutien à la rédaction en musique 2	3.0	MUS 2135	Musique, institutions et politiques culturelles	3.0J
MUL 3332	Écrire sur la musique	3.0S	MUS 3127X	Création de maquettes MIDI orchestrales	3.0

Bloc 01F Grands ensembles

Option - Minimum 3 crédits, maximum 10crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1281	Chorale	1.0J	MUE 1362	Chorale jazz	1.0J
MUE 1282	Chorale	1.0J	MUE 1363	Chorale jazz	1.0J
MUE 1283	Chorale	1.0J	MUE 1364	Chorale jazz	1.0J
MUE 1284	Chorale	1.0J	MUE 1365	Chorale jazz	1.0J
MUE 1285	Chorale	1.0J	MUE 1366	Chorale jazz	1.0J
MUE 1286	Chorale	1.0J	MUE 1367	Chorale jazz	1.0J
MUE 1287	Chorale	1.0J	MUE 1368	Chorale jazz	1.0J
MUE 1288	Chorale	1.0J	MUE 1431	Harmonie de concert	2.0
MUE 1341	Gamelan	1.0S	MUE 1432	Harmonie de concert	2.0
MUE 1342	Gamelan	1.0S	MUE 1433	Harmonie de concert	2.0
MUE 1343	Gamelan	1.0S	MUE 1434	Harmonie de concert	2.0
MUE 1344	Gamelan	1.0S	MUE 1435	Harmonie de concert	2.0
MUE 1345	Gamelan	1.0S	MUE 1441	Orchestre	2.0J
MUE 1346	Gamelan	1.0S	MUE 1442	Orchestre	2.0J
MUE 1347	Gamelan	1.0S	MUE 1443	Orchestre	2.0J
MUE 1348	Gamelan	1.0S	MUE 1444	Orchestre	2.0J
MUE 1361	Chorale jazz	1.0J	MUE 1445	Orchestre	2.0J

Bloc 01G Autres ensembles

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1151	Atelier de musique baroque	1.0J S	MUE 1261	Ensemble	1.0
MUE 1152	Atelier de musique baroque	1.0J S	MUE 1262	Ensemble	1.0
MUE 1153	Atelier de musique baroque	1.0J S	MUE 1263	Ensemble	1.0
MUE 1154	Atelier de musique baroque	1.0J S	MUE 1264	Ensemble	1.0
MUE 1161	Atelier de musique contemporaine 1	1.0S	MUE 1491	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1162	Atelier de musique contemporaine 2	1.0S	MUE 1492	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1241	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1493	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1242	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1494	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1243	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1531	Ensemble de musique traditionnelle	1.0
MUE 1244	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1532	Ensemble de musique traditionnelle	1.0

Bloc 01H Histoire de la musique

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0J	MUL 1115	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance	3.0
MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0	MUL 1116	Histoire de la musique moderne	3.0J
MUL 1105	Histoire de la musique baroque	3.0	MUL 1117	Histoire de la musique contemporaine	3.0J
MUL 1106	Histoire de la musique classique	3.0	MUL 2112	Histoire de la musique au Canada	3.0
MUL 1107	Histoire de la musique romantique	3.0J	MUL 3208X	Histoire de la musique électro	3.0

Bloc 01I Musique, arts et société

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0J S	MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0J
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0S	MUL 1245	Esthétique musicale	3.0J
CIN 1103	Courants du cinéma contemporain	3.0J	MUL 1748	Histoire de la mélodie et du lied	3.0
CIN 1105	Cinéma d'animation et images composites	3.0J	MUL 1749	Histoire de l'opéra	3.0
CIN 2108	Cinéma expérimental et art vidéo	3.0J	MUL 2109	Analyse des musiques de film	3.0J
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0S	MUL 2119	Histoire de la musique de film	3.0J
EMU 1310	Technique de direction	1.0J	MUL 3316X	Musiques et interdisciplinarité	3.0
EMU 1320	Technique de direction avec application	2.0J	MUL 3331	Théories et contextes de la musique ancienne	3.0
MIN 1745	Littérature du piano 1	3.0	MUL 3334	Introduction à la sociomusicologie	3.0J
MIN 1746	Littérature du piano 2	3.0J	MUL 3344	Sociomusicologie contemporaine	3.0J
MIN 1753	Littérature d'instruments d'orchestre 1	3.0	MUS 2314	Musique visuelle 1	3.0J
MIN 1754	Littérature d'instruments d'orchestre 2	3.0	MUS 2315	Musique visuelle 2	3.0J

Bloc 01J Langues et cultures internationales

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S	ANT 1611	Langage, culture, société	3.0J
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S	ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0J S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S	ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0J S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S	ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0J S
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0J S	ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0J S	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0J S
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J S	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0J S
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S	ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0S
ANG 1905	Anglais 5 (niveau B2.1)	3.0J S	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0S
ANG 1906	Anglais 6 (niveau B2.2)	3.0S	MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0J
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J	MUL 3320X	Enjeux contemporains des musiques du monde	3.0S
ANT 1010	Les grandes théories en ethnologie	3.0J	REL 1208	Introduction aux grandes religions	3.0
ANT 1013	Éléments d'ethnologie	3.0J			

Bloc 01K Electroacoustique et informatique musicale

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 3300	Analyse de la musique électroacoustique	3.0	MUS 2325	Prise de son créative	3.0J S
MUL 3242X	Perception de la musique	3.0	MUS 2327	Création sonore jeux vidéo 1	3.0J
MUS 1217	Typologie et morphologie sonores	3.0J	MUS 2328	Création sonore jeux vidéo 2	3.0J
MUS 1300	Introduction à l'acoustique musicale	3.0J	MUS 3321	Psychoacoustique musicale	3.0J
MUS 1321	Analyse, synthèse et traitement des sons	3.0	MUS 3322X	Acoustique des instruments de musique	3.0
MUS 1323	Création musicale en langage Python 1	3.0J	MUS 3323	Musique de création et technologies	3.0J
MUS 1330	Techniques d'enregistrement stéréo et sonorisation	3.0S	MUS 3324X	Traitement sonore en temps réel 1	3.0J
MUS 1331	Techniques d'enregistrement en studio et mixage	3.0S	MUS 3329X	Projet en informatique musicale	3.0J

Bloc 01Z

Choix - 3 crédits.

SEGMENT 70 PROPRE À L'ORIENTATION CORDES

L'Orientation comporte de 3 à 11 crédits à option.

Bloc 70A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1103A	Alto 1	3.0	MUI 1303B	Violon 2	3.0
MUI 1103B	Alto 2	3.0	MUI 1313A	Violoncelle 1	3.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0	MUI 1313B	Violoncelle 2	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0	MUI 2103A	Alto 3	3.0
MUI 1173A	Contrebasse 1	3.0	MUI 2173A	Contrebasse 3	3.0
MUI 1173B	Contrebasse 2	3.0	MUI 2303A	Violon 3	3.0
MUI 1303A	Violon 1	3.0	MUI 2313A	Violoncelle 3	3.0

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION CUIVRES

L'Orientation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 71A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0	MUI 1723A	Euphonium	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0	MUI 1723B	Euphonium	3.0
MUI 1183A	Cor 1	3.0	MUI 2183A	Cor 3	3.0
MUI 1183B	Cor 2	3.0	MUI 2273A	Trombone 3	3.0
MUI 1273A	Trombone 1	3.0	MUI 2283A	Trompette 3	3.0
MUI 1273B	Trombone 2	3.0	MUI 2293A	Tuba 3	3.0
MUI 1283A	Trompette 1	3.0	MUI 2723A	Euphonium	3.0
MUI 1283B	Trompette 2	3.0	MUI 2723B	Euphonium	3.0
MUI 1293A	Tuba 1	3.0	MUI 3723A	Euphonium	3.0
MUI 1293B	Tuba 2	3.0	MUI 3723B	Euphonium	3.0

Bloc 71B Ensemble

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1211	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1251	Ensemble d'instruments à vent	1.0
MUE 1212	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1252	Ensemble d'instruments à vent	1.0
MUE 1213	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1253	Ensemble d'instruments à vent	1.0
MUE 1214	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1254	Ensemble d'instruments à vent	1.0

SEGMENT 72 PROPRE À L'ORIENTATION BOIS

L'Orientation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 72A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1123A	Basson 1	3.0	MUI 1223B	Hautbois 2	3.0
MUI 1123B	Basson 2	3.0	MUI 1263A	Saxophone 1	3.0
MUI 1143A	Clarinette 1	3.0	MUI 1263B	Saxophone 2	3.0
MUI 1143B	Clarinette 2	3.0	MUI 2123A	Basson 3	3.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0	MUI 2143A	Clarinette 3	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0	MUI 2193A	Flûte traversière 3	3.0
MUI 1193A	Flûte traversière 1	3.0	MUI 2223A	Hautbois 3	3.0
MUI 1193B	Flûte traversière 2	3.0	MUI 2263A	Saxophone 3	3.0
MUI 1223A	Hautbois 1	3.0			

Bloc 72B Ensemble

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1221	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1271	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1222	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1272	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1223	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1273	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1224	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1274	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1251	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1381	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1252	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1382	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1253	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1383	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1254	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1384	Ensemble clarinettes	1.0

SEGMENT 73 PROPRE À L'ORIENTATION INSTRUMENTS ANCIENS

L'Orientation comporte de 3 à 11 crédits à option.

Bloc 73A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1023A	Flûte baroque 1	3.0	MUI 1713A	Cors baroque et naturel	3.0
MUI 1023B	Flûte baroque 2	3.0	MUI 1713B	Cors baroque et naturel	3.0
MUI 1033A	Flûte à bec 1	3.0	MUI 2023A	Flûte baroque 3	3.0
MUI 1033B	Flûte à bec 2	3.0	MUI 2033A	Flûte à bec 3	3.0
MUI 1043A	Hautbois baroque 1	3.0	MUI 2043A	Hautbois baroque 3	3.0
MUI 1043B	Hautbois baroque 2	3.0	MUI 2053A	Luth 3	3.0
MUI 1053A	Luth 1	3.0	MUI 2073A	Violon baroque 3	3.0
MUI 1053B	Luth 2	3.0	MUI 2083A	Viole de gambe 3	3.0
MUI 1073A	Violon baroque 1	3.0	MUI 2703A	Basson baroque	3.0
MUI 1073B	Violon baroque 2	3.0	MUI 2703B	Basson baroque	3.0
MUI 1083A	Viole de gambe 1	3.0	MUI 2713A	Cors baroque et naturel	3.0
MUI 1083B	Viole de gambe 2	3.0	MUI 2713B	Cors baroque et naturel	3.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0	MUI 3703A	Basson baroque	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0	MUI 3703B	Basson baroque	3.0
MUI 1703A	Basson baroque	3.0	MUI 3713A	Cors baroque et naturel	3.0
MUI 1703B	Basson baroque	3.0	MUI 3713B	Cors baroque et naturel	3.0

SEGMENT 74 PROPRE À L'ORIENTATION CLAVIERS

L'Orientation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 74A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1153A	Clavecin 1	3.0	MUI 1253A	Piano 1	3.0
MUI 1153B	Clavecin 2	3.0	MUI 1253B	Piano 2	3.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0	MUI 2153A	Clavecin 3	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0	MUI 2162A	Connaissance du clavier 3	2.0
MUI 1233A	Orgue 1	3.0	MUI 2233A	Orgue 3	3.0
MUI 1233B	Orgue 2	3.0	MUI 2253A	Piano 3	3.0

Bloc 74B Ensemble

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1191	Ensemble claviers	1.0	MUE 1193	Ensemble claviers	1.0
MUE 1192	Ensemble claviers	1.0	MUE 1194	Ensemble claviers	1.0

SEGMENT 75 PROPRE À L'ORIENTATION CHANT ET AUTRES INSTRUMENTS

L'Orientation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 75A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1132A	Chant 1	2.0	MUI 1213B	Harpe 2	3.0
MUI 1132B	Chant 2	2.0	MUI 1243A	Percussion 1	3.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0	MUI 1243B	Percussion 2	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0	MUI 2132A	Chant 3	2.0
MUI 1203A	Guitare 1	3.0	MUI 2203A	Guitare 3	3.0
MUI 1203B	Guitare 2	3.0	MUI 2213A	Harpe 3	3.0
MUI 1213A	Harpe 1	3.0	MUI 2243A	Percussion 3	3.0

Bloc 75B Ensemble

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1171	Atelier de percussion	1.0	MUE 1231	Ensemble guitares	1.0
MUE 1172	Atelier de percussion	1.0	MUE 1232	Ensemble guitares	1.0
MUE 1173	Atelier de percussion	1.0	MUE 1233	Ensemble guitares	1.0
MUE 1174	Atelier de percussion	1.0	MUE 1234	Ensemble guitares	1.0

SEGMENT 76 PROPRE À L'ORIENTATION JAZZ

L'Orientation comporte de 3 à 11 crédits à option.

Bloc 76A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0	MUI 1523A	Trombone jazz 1	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0	MUI 1523B	Trombone jazz 2	3.0
MUI 1403A	Basse électrique 1	3.0	MUI 1533A	Contrebasse jazz 1	3.0
MUI 1403B	Basse électrique 2	3.0	MUI 1533B	Contrebasse jazz 2	3.0
MUI 1413A	Batterie 1	3.0	MUI 1543A	Harmonica jazz 1	3.0
MUI 1413B	Batterie 2	3.0	MUI 1543B	Harmonica jazz 2	3.0
MUI 1423A	Chant jazz 1	3.0	MUI 2403A	Basse électrique 3	3.0
MUI 1423B	Chant jazz 2	3.0	MUI 2413A	Batterie 3	3.0
MUI 1453A	Guitare jazz 1	3.0	MUI 2423A	Chant jazz 3	3.0
MUI 1453B	Guitare jazz 2	3.0	MUI 2453A	Guitare jazz 3	3.0
MUI 1463A	Piano jazz 1	3.0	MUI 2463A	Piano jazz 3	3.0
MUI 1463B	Piano jazz 2	3.0	MUI 2473A	Saxophone jazz 3	3.0
MUI 1473A	Saxophone jazz 1	3.0	MUI 2483A	Trompette jazz 3	3.0
MUI 1473B	Saxophone jazz 2	3.0	MUI 2523A	Trombone jazz 3	3.0
MUI 1483A	Trompette jazz 1	3.0	MUI 2533A	Contrebasse jazz 3	3.0
MUI 1483B	Trompette jazz 2	3.0	MUI 2543A	Harmonica jazz 3	3.0

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Musique - Composition instrumentale	Baccalauréat	90 crédits	1-610-1-3	Jour
Musique - Composition mixte	Baccalauréat	90 crédits	1-610-1-4	Jour
Musique - Interprétation jazz	Baccalauréat	90 crédits	1-605-1-6	Jour
Musique - Musicologie	Baccalauréat	90 crédits	1-615-1-1	Jour Soir

Règlement des études de 1^{er} cycle

Consulter les règlements des études de 1^{er} cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 15 crédits par trimestre, sauf exception autorisée par l'autorité compétente. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de 9 crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

- L'étudiant ne peut s'inscrire à un cours d'instrument s'il n'est inscrit à deux cours théoriques.
- L'étudiant doit suivre les cours MUS 1004 et 1005 *Solfège dictée 1 et 2* en première année à moins qu'il soit tenu de réussir des cours de mise à niveau auquel cas, il devra les suivre au moment indiqué par l'autorité compétente.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui a réussi les tests de solfège et dictée imposés à l'admission avec la note D doit suivre et réussir les cours de mise à niveau Mus 1100I et 1100J *Apprentissage auditif tonal 1 et 2* dès sa première année d'inscription.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, la scolarité maximale, de six années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue à un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au baccalauréat en musique (B. Mus.).